



## **DOCUMENTS EXIGÉS POUR TOUTES DEMANDES D'AUTORISATION D'ENTRÉE (PRISE DE TRAVAIL)**

- **Passeport valable** (au moins 3 mois après l'échéance du visa)
- **Photocopie du passeport** (pages de données personnelles uniquement)
- **Formulaire en trois exemplaires, dûment remplie, datée et signée par le requérant**
- **3 photos identiques**, format passeport, prises de face, récentes et de bonne qualité. Des photos scannées ne sont pas acceptables.
- Documents ci-dessous à fournir en **2 exemplaires** :
- **Curriculum Vitae détaillé**: il doit comprendre notamment le nom des parents, le parcours scolaire, académique et professionnel avec dates exactes, ainsi que toute autre information pertinente
- **Lettre de motivation**: expliquant la raison de la prise de travail en Suisse
- **Contrat de travail en Suisse avec mention du salaire et vacances**, envoyé directement à l'Ambassade par **courriel à l'adresse [kin.visa@eda.admin.ch](mailto:kin.visa@eda.admin.ch)** ou par **fax** au: +41 (0) 31 324 18 04
- **Prise en charge des frais sociaux et médicaux**
- **Assurance soins de santé** pour la durée du séjour (exception: activité lucrative durant moins de 3 mois)
- Réservation confirmée des vols **ALLER et RETOUR POUR LA SUISSE**  
**ATTENTION**: *N'achetez pas de billet d'avion avant l'octroi du visa! La présentation d'un billet d'avion se fait au risque du demandeur. L'Ambassade se dégage de toute responsabilité en cas de refus de visa*

**IMPORTANT: Le délai de traitement par les autorités suisses est de 3 mois AU MINIMUM**

### **NOTICE IMPORTANTE:**

- Emoluments exact (émolument du visa et les frais de port), à payer en US\$. Consultez les tarifs sous : <https://www.eda.admin.ch/countries/democratic-republic-congo/fr/home/visa/visa-sejour-tourisme/emoluments.html>
- L'émolument pour la demande doit être payé lors du dépôt de la demande
- Cet émoluments **n'est pas remboursable**, quelle que soit la suite donnée à la demande
- La demande doit contenir tous les éléments indiqués sur la feuille "**Documents exigés pour toutes demandes d'autorisation d'entrée**"
- Les originaux avec copies doivent être présentés lors du dépôt du dossier. Ils seront en principe rendus
- **Si, pour une raison quelconque, un document ne peut être présenté, le fait doit être dûment justifié par écrit. L'Ambassade se réserve le droit de juger de l'acceptabilité de la justification**
- **FAX de l'Ambassade: +41 (0) 31 324 18 04**
- Site internet de l'Ambassade pour toutes les questions liées aux visas:  
<https://www.eda.admin.ch/countries/democratic-republic-congo/fr/home/visa/visa-sejour-tourisme/visa.html>

Lu et approuvé (lieu et date) \_\_\_\_\_

Nom du requérant : \_\_\_\_\_

Signature du requérant : \_\_\_\_\_

654, Bd. Colonel Tshatshi  
Gombe  
Kinshasa

Téléphones: +41 31 324 18 01, 00243 89 89 46 800/801  
[kin.visa@eda.admin.ch](mailto:kin.visa@eda.admin.ch)